

ACHALANDAGE

Elle avait horreur des hommes, disait-elle ; mais elle en fournissait à toutes ses amies ; il y en avait toujours un achalandage complet dans l'appartement qu'elle occupait rue de Provence, au-dessus des bureaux de son mari.

ÉMILE ZOLA, *La Curée*

Dans son *Dictionnaire de la langue française*, qui paraît de 1863 à 1872, Littré définit le nom *achalandage* comme : « L'ensemble des chalands ». Qu'est-ce qu'un chaland ? C'est un acheteur, toujours selon Littré. Le lexicographe donne comme exemple : *Ce marchand a beaucoup de chalands, de bons chalands.*

En 2005, si le nom *achalandage* est jugé vieux ou vieilli dans *Le Petit Robert* ou *Le Petit Larousse*, il demeure bien vivant au Québec, où il appartient à l'usage courant et n'est aucunement perçu comme un archaïsme.

On peut observer, notamment dans la presse écrite québécoise, que le terme *achalandage* garde son sens original de « clientèle d'un commerce », mais qu'il s'emploie le plus souvent au sens de « fréquentation d'un lieu ». Ainsi, il peut nommer l'ensemble des usagers des transports en commun (métro, autobus, train de banlieue), les voyageurs aériens ou les automobilistes qui empruntent le réseau routier. Enfin, la clientèle désignée par le nom *achalandage* consomme surtout des biens culturels (musées, festivals d'été, festivals de films, cinéma, théâtre, télévision, librairies), mais elle est aussi composée d'utilisateurs de services publics (établissements hospitaliers, salles d'urgence, cabinets médicaux, organismes gouvernementaux, bibliothèques).

Perdu pour les autres francophones de la planète, le nom *achalandage* est un québécisme originaire de France qui conserve toute son utilité et dont on aurait bien tort de se priver.

Marie-Éva de Villers